

RÉUNION DU 14 AVRIL 2025

Convocation le 01 avril 2025

Compte-rendu affiché le 15 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOR Hubert, Maire.

Etaient présents : TÉTU Bernard, LUCAS Marie Paule, CONTE Mathieu, DELIGNIERES Colette, DUVAL Jean-Paul, MARQUIS Amandine, VITRY Elodie, LOMBARD Laurent, DE LA LLAVE Michel, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : SIMON Sandy (pouvoir à LUCAS Marie Paule), MAURICE Olivier

Absents : DELIGNIERE Amandine,

Secrétaire de séance : CONTE Mathieu.

La séance est ouverte à 19 heures.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Monsieur le Maire présente le bilan du compte financier unique de l'année 2024.

Au niveau du fonctionnement :

Dépenses	325 045.00 €
Recettes	370 034.85 €
Excédent	44 989.85 €

Au niveau de l'investissement :

Dépenses	107 590.52 €
Recettes	282 181.09 €
Excédent	174 590.57 €

Monsieur le Maire quitte la salle, cède la présidence à monsieur Tétu Bernard, maire-adjoint et l'assemblée délibérante adopte à l'unanimité des membres présents le compte financier unique 2024.

III – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat 2024 soit un excédent de 218 440.31 € en fonctionnement et 47 010.01 € en investissement.

Les membres du conseil votent à l'unanimité l'affectation du résultat 2024.

IV – TAUX D'IMPOSITION 2025

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de l'an dernier, à savoir :

- | | |
|---|--------|
| - Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 44.54% |
| - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 45.23% |
| - Taxe d'habitation : | 14.72% |

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 183 352 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter ces taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025.

V – SUBVENTIONS 2025

Monsieur le Maire propose de verser les subventions suivantes :

-AAC :	1 150 €	-Aînés :	1 000 €
-GEIOS :	80 €	-Les coudriers :	80 €
-Les papillons blancs :	50 €	-De la Somme à Bellefontaine :	50 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

VI – REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025

Monsieur le Maire demande l'encaissement des RODP (Redevances d'Occupation du Domaine Public) pour l'exercice 2025 dues par EDF GRDF et Orange.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise monsieur le maire à encaisser les RODP pour l'exercice 2025.

VII – BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 539 519.31 € et la section d'investissement s'équilibre à 308 103.01 €.

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité des présents le budget primitif 2025.

VIII – CONVENTION DE REMBOURSEMENT AMIENS METROPOLE : AVENANT N°3

L'entretien de la Médiathèque de Cardonnette est assuré par Amiens Métropole depuis le 1er septembre 2024. Dans la précédente convention cette tâche était réalisée par la commune de Cardonnette et remboursé par Amiens Métropole.

La commune ayant perçue 12 mois de prestation en 2024, il y a lieu de rembourser à Amiens Métropole les sommes versées du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024, à savoir 1 704.76€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer l'avenant n°3.

IX – QUESTIONS DIVERSES

La rando 38 se déroulera le 4 mai 2025.

Les travaux de rénovation de l'église commencent le 15 avril 2025.

La pose de clôture et du portail pour l'extension du cimetière ont été achevées début avril.

Les travaux d'effacement de lignes téléphoniques sont en cours rue de Picardie.

Madame Marquis fait porter connaissance au conseil de l'état de propreté du pignon du vestiaire du terrain de football, ainsi que du panneau 'affichage. Un nettoyage sera prévu prochainement.

La séance est levée à 20h50.